

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA BARECHE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 7 JUILLET 2021

Convocation du 29/06/2021

Présents : Tous les membres

Sauf absents excusés : Jean-Marie Drezet, Pascal Manganoni

Secrétaire de séance : Laurent Amiotte-Suchet

1/ Plan numérique pour les écoles : délibération pour conventionnement

Mme la présidente informe le conseil syndical que dans le plan de relance de l'Etat, un socle numérique pour les écoles élémentaires a été mis en place et un appel à projets a été fait auprès des collectivités (subvention possible d'environ 70% avec récupération de la TVA). La première phase du projet consistait à poser sa candidature sur une plateforme avant le 31 mars 2021 (avec information d'une réponse d'ici la fin juin). Un dépôt de candidature a donc été fait afin de ne pas passer à côté de cette opportunité (comprenant une partie équipement matériel et une partie ressources numériques)

Début juin, nous avons été informés que notre candidature avait été retenue.

Le dossier déposé comportait les éléments suivants :

- Equipement : un devis de 8666.64 € TTC comprenant l'ordinateur de la directrice (qui était éligible à cette subvention) 6 tablettes et 2 vidéoprojecteurs pour 2 classes
- Ressources numériques : un devis de 1299.19 € TTC pour des abonnements et logiciels applications

La subvention est de 4900 € pour l'équipement et 650 € sur les ressources numériques avec la récupération de la TVA, cela engendre une subvention de 71%.

Budgétairement, cela implique de réajuster les crédits comme suit :

Dépenses investissement :

Compte 2188 (matériel) : + 8750 €

Recettes investissement :

Compte 1321 (subvention) : + 5550 €

Compte 13248 (participations communes) : 1160 €

Soit par commune :

- Durnes : 189 €
- Guyans-Durnes : 294 €
- Lavans-Vuillafans : 249 €
- Saules : 237 €
- Voires : 94 €
- Echevannes : 97 €

La présidente expose qu'une convention doit être signée avec l'académie avant le 13 juillet 2021 si l'on veut valider ce projet et demande donc au conseil syndical de voter suite aux éléments qu'elle vient de leur exposer.

L'exposé de la présidente entendu, les membres du conseil syndical :

- Valident le projet socle numérique tel qu'il a été déposé pour le groupe scolaire
- Autorisent la présidente à signer la convention

2/ Recrutement employé intercommunal

Suite à la mise en disponibilité pour 4 ans de l'agent d'entretien polyvalent intercommunal, et suite au départ de Mr Romain Marchal, agent contractuel au 30/06/2021 il a fallu lancer un nouveau recrutement d'un agent contractuel pour le remplacer. (Contrat à durée déterminée renouvelable)

Le 1^{er} juillet, les 6 maires ont procédé aux entretiens des 5 candidatures reçues. 4 candidats se sont présentés

Le candidat retenu est Mr Gaëtan Brenier (31 ans – Gonsans). Il commencera ses fonctions le 23/08/2021.

3/ Délibération pour réajustement horaire ATSEM

La présidente explique qu'après le retour à la semaine des 4 jours au 1^{er} janvier 2019, les fiches de poste ont dues être complètement refaites avec un calcul d'horaire théorique affiné au plus juste.

Néanmoins après le comptage exact des heures effectuées par Mme Mireille ANDREY, il convient de réajuster son horaire de travail en augmentant son horaire hebdomadaire annualisé et ainsi éviter le paiement d'heures complémentaires.

Après l'exposé de la présidente, les membres du syndicat sont invités à voter pour cette augmentation d'horaire qui sera mise en application au 1^{er} septembre 2021 :

- Pour le poste d'ATSEM dit « temps plein » (poste occupé par Mireille Andrey)
Nécessité de rajouter 0.5h hebdomadaire soit passage de 22.5h à **23h/35^{ème}**

Les membres du conseil syndical valident, à l'unanimité cette augmentation d'horaire.

4/ Etude devis marquage au sol groupe scolaire

Des marquages au sol de jeux ont été demandés pour l'école (marelle/jeux multisports).

Un devis d'une entreprise de Franois a été transmis avec différentes formules selon le nombre de jeux : kit complet pour 6 jeux 720 € TTC, 3 jeux 330€ ou devis par jeu.

Les membres du syndicat décident à l'unanimité de retenir le kit complet pour 720 € TTC.

5/ Tonte terrain de football

Le 8 mai 2021, le président du club de football envoyait un courrier pour demander au syndicat qu'il prenne en charge la tonte du terrain de foot. Auparavant, c'était l'employé intercommunal Alain Bruchon qui tondait bénévolement le terrain en utilisant le matériel du syndicat (le club payait le carburant).

Une discussion doit être organisée avec les responsables du club de football (l'ensemble du bureau) et les membres du syndicat pour une mutualisation par les communes du syndicat des frais d'eau et d'électricité (qui sont aujourd'hui seulement assumés par la commune de Lavans-Vuillafans). Une réflexion doit s'engager pour faire participer le club afin que les jeunes soient plus vigilants (électricité, respect des lieux etc...).

Une réunion est donc fixée le 19 juillet à 19h00 à Saules.

6/ Contrat de ruralité de relance et de transition écologique (Communauté de communes Loue-Lison)

La communauté de communes Loue-Lison intègre 4 villages de notre syndicat. Elle s'inscrit dans ce projet « Contrat de ruralité », ce qui permet de déposer des dossiers pour obtenir des aides pour divers développements (structures, aménagement, etc.). Le syndicat de La Barêche aurait le projet de déposer une demande pour une isolation (+ panneaux photovoltaïques) pour notre groupe scolaire. Un dossier a été déposé. On attend le retour du préfet avant de poursuivre ce projet. Il serait peut-être possible d'intégrer dans le dossier des travaux d'aménagement pour l'école qui commence à vieillir. A suivre.

7/ Informations diverses

➤ **Groupe scolaire :**

Spectacle « Côté cour » : Les spectacles n'ont pas eu lieu en 2020 et 2021 (situation covid) alors que le syndicat payait 10€ par enfant pour avoir accès au dispositif. Vu les difficultés et incertitudes, le syndicat ne versera pas cette somme cette année car les spectacles ne peuvent pas avoir lieu (convention suspendue pour 2021-2022).

Effectif de 129 élèves à la rentrée prochaine. Les enfants de petite et moyenne section pourraient être plus de 31 dans leur classe cette année. Les parents d'élèves et enseignantes ont fait un courrier à l'académie pour interpeller sur cette situation.

Des tableaux ont été déplacés dans les salles par des membres du syndicat en l'absence de l'employé intercommunal.

Matériel : Demande d'achat de 6 chaises modulables (devis de 460 € pour 6 chaises à prendre sur le budget de fonctionnement). Besoin de renouveler du matériel de sport (en attente devis).

➤ **Festivité du 14 juillet :** rien ne sera organisé cette année sur les communes.

La séance est levée à 21h40
La présidente,
Véronique KELLER